

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 76 (1978)

Heft: 11

Vereinsnachrichten: SGP Schweizerische Gesellschaft für Photogrammetrie = SSP société suisse de photogrammétrie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans plusieurs pays dont les organisations professionnelles sont membres de la FIG, il est permis aux membres professionnels privés de ces organisations d'assurer certains travaux qui, en raison de leur technicité et de leur importance ressortent de leur compétence professionnelle, voir même d'une exclusivité d'exécution. Il en résulte que, dans ces pays, une organisation collective, placée sous le contrôle de l'Etat le plus souvent, exerce un contrôle sur l'exercice de la profession et la responsabilité du Géomètre-Expert privé.

Celui-ci devra:

- dans la mesure de ses moyens collaborer à l'étude des questions et aux travaux utiles à ces organismes
- assister aux réunions générales et professionnelles, sauf à s'en excuser en cas d'impossibilité justifiable
- participer aux frais de fonctionnement de ces organismes.

S'il exerce en dehors ou en sus de sa profession principale une activité d'expert évaluateur d'immeubles, de chargé de mission, d'expertise auprès des tribunaux, de directeur de travaux publics ou particuliers, toutes missions pouvant provoquer des responsabilités ou des obligations propres, et si ces missions sont compatibles avec les règles des organisations de discipline sus-décrites, il reste néanmoins soumis à toutes les obligations et devoirs auprès de celles-ci.

Commission I FIG

Neuer Zentralvorstand des SVVK

An seiner Sitzung vom 6. September 1978 in Zürich hat sich der Zentralvorstand neu konstituiert. Die Aufgaben sind wie folgt verteilt:

Büromitglieder

Präsident (Öffentlichkeitsarbeit)

Jules Hippenmeyer, 8902 Urdorf

Vizepräsident (Sektionen)

Albert Frossard, 1950 Sion

Kassier (Finanzen)

Urs Darnuzer, 7252 Klosters

Sekretär (Mitglieder, Administration)

Werner Messmer, 4125 Riehen

Aktuar (Protokolle)

Walter Oettli, 1204 Genève

Beisitzer

Technische Kommission A; Ausbildung, Berufsausübung:

Alfred Schneeberger, 3302 Moosseedorf

Technische Kommission B; Vermessung:

Roberto Pastorelli, 6900 Lugano

Technische Kommission C; Kulturtechnik, Planung:

Hans Morf, 8550 Amriswil

Gruppe der Freierwerbenden:

Jean-Paul Indermühle, 1110 Morges

SGP SSP

Schweizerische Gesellschaft für Photogrammetrie
Société suisse de photogrammétrie

Procès-verbal de la 51e assemblée générale du 1er juillet 1978 au «Waaghaus», St-Gall

La 51e assemblée générale est ouverte à 10 h 00 par M. R. Kägi, président, qui remercie M. R. Scholl, directeur de l'ESOP, et ses collaborateurs de l'organisation de cette journée et salue les 35 membres présents. 17 membres se sont fait excuser. Le président souhaite la bienvenue à MM. Dr F. Stuber et Dr L. Wehrli, tous deux de Heerbrugg, qui ont été reçus comme nouveaux membres de notre Société.

MM. E. Schneider et L. Hardegen sont nommés scrutateurs.

1. Le procès-verbal de la séance d'automne du 22 octobre 1977 est adopté tacitement.

2. Rapport d'activité du comité

Les activités de l'année ont été placées sous le signe des retombées du congrès de la SIP à Helsinki et de la préparation du jubilé de la SSP. Parmi d'autres activités, citons l'élaboration d'un projet de statuts pour le «Fonds des congrès» en vue de régler clairement à l'avenir l'attribution de subventions aux délégués de la SSP, la signature d'un contrat pour l'édition de la revue «Mensuration, Photogrammétrie, Génie rural» dont le prix de l'abonnement a pu être abaissé de Fr. 55.- à Fr. 40.-.

Vu le peu d'intérêt soulevé par le groupe de travail VI-1 (formation et recherche) de la SIP, il n'a pas paru utile de nommer un correspondant à ce groupe de travail. Le comité envisage une candidature de la Suisse pour la présidence d'une commission (II, éventuellement III ou I) de la SIP pendant la période 1980-1984 et recherche une personnalité pour remplir cette fonction.

Sous le nom de «Programme 2000», un projet de plan pour l'achèvement de la mensuration parcellaire au cours des 20-30 prochaines années a été présenté à la Conférence des services cantonaux du cadastre. Il contient une évaluation des possibilités financières et des capacités professionnelles pour atteindre ce but.

Lors d'une séance tenue au mois d'avril, la Conférence des services cantonaux du cadastre s'est aussi préoccupée des aspects financiers et administratifs du plan d'ensemble et de la création des centrales cantonales des plans et d'information.

Mouvement des membres

Depuis l'année dernière, le comité a enregistré l'admission de 5 membres nouveaux: MM. H. Haiber, Dr Y. Hawawini, Dr J. Höhle, Dr F. Stuber, Dr L. Wehrli. Il a pris acte de la démission de M. R. Gees et de Mme Künzler. Le Vermessungsamt der Stadt Zürich a été admis comme nouveau membre collectif. L'état des membres se présente actuellement ainsi:

membres d'honneur	6	
membres collectifs	29	+ 1
membres individuels	141	+ 3
total	176	+ 4

Les publications suivantes nous sont parvenues:

- Prof. Dr W. K. Bachmann, EPFL: Etude stochastique du comportement temporel des appareils de restitution photogrammétriques analogiques,
- Prof. R. Konzett, EPFZ: Untersuchungen über die Genauigkeit photogrammetrisch-numerischer Punktbestimmungen (Testfeld Dübendorf),
- Dr. O. Kölbl, EAFV: Realistische Landnutzungserhebungen,
- Dr. O. Kölbl: EAFV: Waldkartierungen in der Schweiz,
- Prof. P. Howald, J.-J. Chevallier, H. Dupraz, EPFL: Gestion des données et calculs de compensation des réseaux topographiques sur ordinateur de table, en mode conversationnel,
- Institut für Geodäsie und Photogrammetrie EPFZ: Jahresbericht 1977.

3. Comptes 1977

En l'absence du caissier, M. Z. Paršić, retenu par la maladie, le président commente les comptes 1977 qui, après lecture du rapport des vérificateurs, MM. Diering et Bormann, sont adoptés à l'unanimité.

4. Cotisations et budget

Le comité propose de maintenir les montants actuels des cotisations, soit Fr. 50.- pour les membres individuels et Fr. 130.- pour les membres collectifs, et de prélever annuellement sur le compte ordinaire de la Société une somme de Fr. 1500.- en faveur du Fonds des congrès. Le Prof. Kasper se félicite de cette manière de réalimenter régulièrement ce Fonds. L'assemblée adopte ensuite cotisations et budget à l'unanimité.

5. Elections

Pour remplacer le Dr Tiziani, M. G. Bormann est élu correspondant de la commission I de la SIP.

Election de membres d'honneur

Le statut de membre d'honneur de notre société est purement honorifique, comme le souligne le président, et peut être conféré à des personnes ayant rendu des services éminents dans les domaines de la photogrammétrie, de la géodésie, de la topographie et de la cartographie. Le comité propose d'élire membres d'honneur les personnes suivantes, dont l'éloge sera fait lors de l'assemblée du jubilé le 22 septembre à Lucerne:

Prof. Dr F. Kobold

Après avoir été étudiant puis assistant du Prof. Baeschlin, le Prof. Kobold a succédé à ce dernier à la chaire de géodésie de l'EPFZ. Comme ingénieur du Service topographique fédéral, il a participé aux premières applications de la photogrammétrie terrestre. Durant de longues années il a présidé la Commission géodésique suisse dont il a été nommé président d'honneur et au sein de laquelle il a contribué de manière éminente à la détermination du géoïde dans les Alpes helvétiques. Il préside actuellement la Commission permanente pour le réseau

européen de triangulation dont il a été membre dès sa création. Il a présidé la SSP de 1946 à 1948.

Dr R. David

Entré au service de la Maison Wild Heerbrugg SA en 1935, le Dr David a été chargé de nombreux calculs d'optique et il est le créateur des premiers enregistreurs de coordonnées de cette Maison. C'est dans le laboratoire de physique de celle-ci qu'il a élaboré des recommandations pour la calibration des chambres aériennes. En outre il a été l'inventeur des plaques de compensation pour les appareils de restitution et les transformateurs d'images.

Prof. Dr H. Kasper

C'est à Brno, en Tchécoslovaquie, que le Prof. Kasper a parcouru les premières étapes de sa carrière universitaire comme étudiant, doctorant et professeur. En 1948 il devient le chef de la division de photogrammétrie de la Maison Wild Heerbrugg SA où il s'occupe de la recherche et du développement de nouveaux appareils photogrammétriques. En 1960 il succède au Prof. Zeller et enseigne la photogrammétrie à l'EPFZ jusqu'en 1973. Dès lors le Prof. Kasper se consacre à la photogrammétrie architecturale ce qui lui vaut d'être nommé membre d'honneur du CIPA. Il a présidé la SSP de 1971 à 1975 et était membre du Comité directeur de l'OEEPE.

M. K. Weissmann

Comme dirigeant d'une importante entreprise de mensurations, M. K. Weissmann s'est distingué par de nombreuses applications de la photogrammétrie à la mensuration cadastrale, à la topographie et à la cartographie. Il a été le promoteur d'un service privé de vols pour la mensuration et d'un centre de calculs électroniques.

M. E. Huber

En qualité de directeur du Service topographique fédéral, M. E. Huber s'est toujours préoccupé des progrès de la photogrammétrie et de ses applications surtout pour la conservation des cartes nationales suisses. Il a présidé la SSP de 1955 à 1958 et a été trésorier de la SIP de 1964 à 1968. Depuis 1976, il fait partie de la commission des finances de cette dernière société.

A l'unanimité et par acclamation, l'assemblée élit ces cinq personnes membres d'honneur.

Le président rappelle que les manifestations du jubilé de la SSP se dérouleront les 22 et 23 septembre prochain. De plus il signale la constitution le 8 avril 1978 d'un groupe patronal des photogrammètres, section du groupe patronal de la SSMAF.

Sur le thème de la photogrammétrie architecturale, trois exposés sont ensuite présentés par le Prof. A. Knöpfli, le Prof. H. Kasper et par M. L. Hardegen. Avec l'aide de diapositives très suggestives, le Prof. A. Knöpfli énonce le point de vue de l'Institut pour la Conservation des Monuments Historiques de l'EPFZ et insiste sur la véracité de l'information à fournir en montrant l'importance du choix du point de vue, de la focale, etc. lors de la prise de vues. Il met l'accent également sur la collaboration entre commettant et exécutant pour le bon déroulement des travaux.

Bien que le cours de photogrammétrie architecturale qui devait avoir lieu à l'ESOP et dont les travaux devaient être présentés lors de la séance ait dû être annulé, une très intéressante exposition sur le même thème a pu être montée à l'intention de la SSP. Dans son exposé et son commentaire de l'exposition, le *Prof. Kasper* mentionne quelques travaux actuellement en cours ou achevés en Suisse tels que relevés d'églises et de châteaux, ou vues développées de façades et prises de vues d'intérieur (orgues anciennes, autels, statues, etc.). Ces travaux sont entrepris dans l'intention de permettre la conservation et la restauration de monuments historiques en collaboration avec les communes, l'Institut pour la Conservation des Monuments Historiques et la Protection des Biens Culturels.

M. L. Hardegen nous parle enfin des récents développements d'instruments de la Maison Wild Heerbrugg SA pour la photogrammétrie terrestre et à courte distance. Il décrit successivement la chambre terrestre universelle Wild P 31 avec ses trois chambres interchangeables de 45, 100 et 200 mm de distance focale, la chambre Wild P 32 qui peut être montée sur différents théodolites de la même Maison, enfin les chambres stéréométriques bien connues Wild C 120 et C 40. *M. Hardegen* nous donne encore la primeur d'un montage audio-visuel sur l'application de la photogrammétrie dans le domaine de la protection des biens culturels.

Le Président: Le Secrétaire:
R. Kägi *J. C. Stotzer*

VSVT ASTG

Verband Schweizerischer Vermessungstechniker
Association suisse des techniciens-géomètres

Die VSA zum neuen Umweltschutzgesetz

Die Vereinigung Schweizerischer Angestelltenverbände (VSA) stimmt dem neuen Entwurf grundsätzlich zu, da sie die Meinung vertritt, dass die notwendigen Schutzmassnahmen rasch in Kraft gesetzt werden sollten.

Allerdings verlangt sie, dass das Verursacherprinzip noch deutlicher geregelt werden sollte, als das vorgesehen ist. Sie vermisst eine grundsätzliche Definition des Begriffs Bodenverschmutzung und eingehendere Bestimmungen dazu.

Die VSA bedauert, dass die persönliche Anwendbarkeit des Gesetzes stark begrenzt ist, insbesondere in bezug auf Lärmeinwirkung. Im Vorentwurf wird diesbezüglich nur von Bevölkerungsgruppen gesprochen, die sich erheblich gestört fühlen sollten.

Die VSA bedauert ausserordentlich, dass weder die Arbeitnehmer noch die Konsumentenorganisationen ein Beschwerderecht haben sollen und verlangt auch die Einführung von Einzelbeschwerden. *VSA*

les émissions de bruit. L'avant-projet ne parle que de groupes de population qui pourraient se sentir dérangés de manière notable.

La FSE regrette tout particulièrement que ni les organisations de salariés ni celles de consommateurs n'aient le droit de porter plainte. Elle demande l'introduction de la plainte individuelle aussi. *FSE*

Jahresbeitrag VSVT

Die Mitglieder des VSVT, die ihren Beitrag 1978 noch nicht bezahlt haben, werden gebeten, dies *so bald wie möglich nachzuholen*, um die Arbeit des Zentralsekretariats zu erleichtern und um Mahnspeisen zu vermeiden.

La FSE et la Loi sur la protection de l'environnement

La Fédération des sociétés suisses d'employés (FSE) est, quant au fond, d'accord avec le projet. Elle est en effet d'avis que les mesures de protection nécessaires doivent être mises en vigueur rapidement.

Toutefois, elle demande que le principe des responsabilités soit réglé encore plus distinctement que prévu dans le projet. Il manque aussi une définition fondamentale de ce que l'on entend par pollution du sol et des dispositions détaillées y relatives.

La FSE regrette que l'applicabilité personnelle de la loi soit très restreinte, spécialement en ce qui concerne

Cotisation annuelle ASTG

Les membres de l'ASTG qui n'ont pas encore payé leur cotisation pour 1978 sont priés de le faire *au plus vite* pour faciliter le travail du secrétariat central et éviter des frais de rappel.

Cotizzazione annuale ASTC

I membri che non avessero ancora pagato la cotizzazione per il 1978, sono pregati di farlo *al più presto* per facilitare il lavoro del segretariato e evitare spese di reclamo.